

MAIRIE d'AUSSAC VADALLE

TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG

SUIVI DE TRAVAUX

COMPTE-RENDU N°11

Du : jeudi 28 07 2022

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH.
		Tél	Fax	E-mail				
Mairie de AUSSAC VADALLE	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		maire@aussac-vadalle.fr mairie@aussac-vadalle.fr	x			x
ADA AIGRE	M. Bourut	05 16 09 56 54		sbourut@lacharente.fr			x	x
BETG 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x			x
Atelier du Sablier Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr				x
SDEG	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr			x	x
ALLEZ	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr				x
EUROVIA	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		nicolas.gomez-martin@eurovia.com	x x			x
Les Jardins de l'Angoumois	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com	x			

Objet de la réunion :

Réunion chantier du 28 07 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'œuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

1. AVANT PROPOS

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

2. ATTRIBUTION DES LOTS

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

3. RAPPEL ADMINISTRATIF

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021 (à vérifier)
- OS
 - Lot 1 : OK
 - Lot 2 : en cours

4. DELAIS DES TRAVAUX

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
 - à compter du : 01 04 2022
 - Jusqu'au : 31 10 2022

⇒ L'entreprise a donné un planning (pièce annexe)

LOT 2

- A programmer

5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

6. COORDINATION SPS :

Sans objet

7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

8. CONTRAINTE DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution
- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER

- Arrêtés de circulation :
 - Ok avec mairie et CD16
 - OK avec DIRA (fourniture DESC) : jusqu'au 9 octobre 2022

12. ENCADREMENT DU CHANTIER

Lot 1

- Conducteur : M.Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- A définir

13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1

- Phasage
 - Phase 0 : terminée
 - Phase 1 : entrée Ouest vers rue Maréchalerie: travaux de bordure terminés
 - Phase 2 : rue Maréchalerie à rampe du Midi : en cours
 - Phase 3 : entrée Est : en cours au niveau du vieux bourg (pose bordure)
- Remarque particulière
 - Il convient de rappeler que l'équipe en place a quitté le chantier environ 1 semaine (du mercredi 20 au 27 juillet environ) . Ce départ a été accepté par le maître d'œuvre et la mairie.
- Béton lavé
 - En cours de finition suite dépose poteau
- Réseau pluvial en amont du vieux bourg
 - Pose cana faite
 - M. Liot souhaite qu'une convention soit signée avec le propriétaire
 - Il est demandé à M. BOURUT s'il dispose d'un cadre type pour ce genre de convention.
- Abri bus
 - Devis fourni : 5936.25 € HT
 - Rappel base marché : 4000 €
 - Reste donc 1936.25 € Ht en plus-value
 - Devis accepté

- M. Tyré examinera l'attachement du chantier pour sa possible intégration sur des postes en moins-value (exemple surface en résine)
- L'ancien abri bus est déposé et replacé à proximité du terrain de pétanque.

- Entrée de bourg côté MAIRIE
 - A priori juste avant le noyer, une entrée agricole est utilisée
 - L'état initial avant travaux ne permettait pas d'identifier cette accès agricole... De plus, une seconde parcelle (derrière le noyer) serait aussi concernée
 - La fosse en terre sera remplacée par un calcaire sur environ 8.00 m dans l'axe des deux parcelles



- Suite des travaux
 - La signalisation de chantier est déposée pendant les congés de l'entreprise jusqu'au 22 08 2022
 - La reprise concernera :
 - La pose de bordures face à l'épicerie

14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2

Aucune observation ce jour

15. REUNION DE CHANTIER

Réunion de chantier le jeudi à 14h15

Prochaine réunion : jeudi 25 août 2022